

Zeitschrift: Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio
Herausgeber: Staatssekretariat für Wirtschaft
Band: 25 (1907)
Heft: 103

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnements:

Schweiz: Jährlich Fr. 6
2te Semester . . . 3
Ausland: Zuschlag des Porto
Es kann nur bei der Post
abonniert werden.

Preis einzelner Nummern 15 Cts.

Abonnements:

Suisse: un an . . . fr. 6
2^e semestre . . . 3
Etranger: Plus frais de port.
On s'abonne exclusivement
aux offices postaux

Prix du numéro 15 cts.

Schweizerisches Handelsamtsblatt

Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

Erscheint 1—2 mal täglich,
ausgenommen Sonn- und Feiertage.Redaktion und Administration
im Eidgenössischen Handelsdepartement.Rédaction et Administration
au Département fédéral du commerceParaît 1 à 2 fois par jour,
les dimanches et jours de fête exceptés.

Annoncen-Pacht: Rudolf Mosse, Zürich, Bern etc.

Insertionspreis: 25 Cts. die viergespaltene Borsizeile (für das Ausland 35 Cts.)

Régie des annonces: Rodolphe Mosse, Zürich, Berne, etc.

Prix d'insertion: 25 cts. la ligne d'un quart de page (pour l'étranger 35 cts.)

Inhalt — Sommaire

Handelsregister. — Registre du commerce. — Banque cantonale vaudoise à Lausanne.

Genf — Genève — Ginevra

1907. 16. avril. La maison L. Coulon, imprimerie, gravures, objets suisses et articles divers, à Genève (F. o. s. du c. du 9 octobre 1902, page 1442), modifie son genre d'affaires qui est actuellement: imprimerie, typographique et fabrique de timbres en caoutchouc, et a transféré ses locaux: 15, Rue Verdaine.

16. avril. Le chef de la maison J. Borel, à Genève, commencée le 15 mars 1907, est Madame Jeanne-Sylvie Borel, de Genève, domiciliée à Plainpalais. Genre d'affaires: Commerce d'objets suisses, papeterie et articles divers. Magasin: 31, Rue du Rhône.

16. avril. Sous la dénomination de Union des Employés de la C. G. T. E. (Chambre syndicale), il s'est constitué entre les ouvriers et employés de la Compagnie genevoise de tramways électriques, une association (régie par le titre 27 du C. O.), ayant pour objet, conformément aux lois existantes, l'étude et la défense des intérêts économiques de la corporation. Elle apportera son concours moral et pécuniaire à ceux de ses membres qui auront des contestations judiciaires avec la compagnie. Elle tentera de régler, tout d'abord par la voie amiable, les différends de toute nature qui lui seront soumis par ses membres. Elle poursuivra auprès des pouvoirs publics le vote des lois économiques et sociales intéressant la corporation. Son siège est à Plainpalais. Les statuts portent la date des 24 août 1905 et 24 novembre 1906. Peut faire partie du syndicat tout travailleur employé de la compagnie genevoise des tramways électriques (sauf les chefs de service), qui adhèrera aux statuts et qui aura trois mois de présence à la compagnie. Le droit d'entrée est fixé à un franc. Tout syndiqué recevra un livret et un exemplaire des statuts. Le livret sera payé par le sociétaire, soit 25 centimes. Les demandes d'admission doivent être adressées par écrit au comité du syndicat, elles doivent mentionner les noms et prénoms du candidat, son emploi et son domicile. Les demandes d'admission sont soumises avec préavis du comité à l'approbation de l'assemblée générale avant leur admission. L'assemblée générale statue sur préavis du comité sur l'admission et la radiation des sociétaires. Sont considérés comme démissionnaires: a. les sociétaires qui donneront leur démission par écrit, en y joignant leur livret; b. ceux qui sont en retard de plus de six mois dans le versement de leurs cotisations. On sort aussi de l'association par exclusion prononcée dans les cas prévus aux statuts. Tout membre démissionnaire, radié ou exclu, n'aura pas droit au remboursement de ses cotisations. Il en sera de même des héritiers ou ayants-droit des sociétaires décédés. Chaque sociétaire paiera une cotisation de 25 centimes par mois. L'association est administrée par un comité de 15 membres, nommés tous les ans, et rééligibles. Elle est engagée par la signature du président ou du premier vice-président, ou commun avec le secrétaire et le trésorier. Les sociétaires sont dégagés de toute responsabilité personnelle à l'égard des engagements du syndicat, lesquels sont uniquement garantis que par les biens de celui-ci. Le comité est composé de: Albert Bovy, président, à Plainpalais; Frédéric Charbonnier, premier vice-président, à Plainpalais; Edouard Roulin, secrétaire, à Genève; Léon Hofmann, trésorier, à Plainpalais; Julien Berthet, à Plainpalais; Jean-Marie Decroux, à Plainpalais; Basile Morand, à Plainpalais; Louis Foretay, à Genève; Georges Chamberet, à Plainpalais; Gottfried Küpfer, à Plainpalais; Henri Vassaux, à Genève; François Gruffat, à Plainpalais; François Chalande, à Carouge; Louis Dufour, à Genève, et Alexis Barraud, à Plainpalais. Siège social: Avenue du Mail (Brasserie Handwerck).

16. avril. La Société Immobilière des Hôtels de Montriond le Lac (Haute Savoie), société anonyme ayant son siège jusqu'ici à Genève (F. o. s. du c. du 16 novembre 1905, page 1795), a, suivant décision de son assemblée des actionnaires du 21 mars 1907, décidé le transfert de son siège social à Nyon (Vaud). Cette raison est en conséquence radiée à Genève.

16. avril. La Société industrielle d'Electricité, société anonyme ayant son siège à Genève (F. o. s. du c. du 23 avril 1906, page 687), a, dans son assemblée générale des actionnaires du 21 mars 1907, nommé Léon Jonneret, mécanicien, domicilié à Genève, membre de son conseil d'administration, en remplacement de Maurice Rambert, démissionnaire.

17. avril. La raison Jean Birmelé, entreprise de bâtiments et transports, à Plainpalais (F. o. s. du c. du 8 janvier 1907, page 31), est radiée ensuite de renonciation du titulaire.

17. avril. La Société Chimique des Usines du Rhône, anciennement Gilliard, P. Monnet et Cartier, ayant son siège principal, en dernier lieu, à Saint-Fons (département du Rhône, France) et une succursale à la Plaine (commune de Dardagny, canton de Genève) (F. o. s. du c. du 11 octobre 1902, page 1455), a apportée diverses modifications à ses statuts et sa direction. Le siège principal de la société a été transféré de Saint-Fons, à Paris, 6, Rue Pigalle. Le capital social est actuellement de trois millions deux cent mille francs (fr. 3,200,000), divisé en 5000 actions ordinaires de fr. 400 et 27,000 actions privilégiées de fr. 100. Les pouvoirs antérieurement conférés à Auguste Gilliard et J. M. Cartier, administrateurs-délégués, F. Reichmann, directeur-commercial, Pierre Cartier et A. Boesiger, sont radiés. S. Alexandre Paulard, domicilié Paris, a été désigné en qualité d'administrateur-directeur général. Il n'est rien changé aux procurations antérieurement conférées à Dr E. Uhlemann, domicilié à la Plaine (Dardagny), et Rodolphe Pfister, domicilié actuellement à Paris. La société continue d'être engagée par la signature collective de deux des administrateurs-délégués ou par celle de l'un des directeurs ou fondateurs avec un des administrateurs-délégués, à moins d'une délégation spéciale du conseil donnée à un administrateur ou à tout autre mandataire.

Amtlicher Teil — Partie officielle

Handelsregister. — Registre du commerce. — Registro di commercio

I. Hauptregister — I. Registre principal — I. Registro principale

Schwyz — Schwyz — Svitto

1907. 17. April. Die Firma Jos. M. Kündig in Arth, Fabrikation von baumwollenen Webelitzen etc. (S. H. A. B. Nr. 27 vom 27. Februar 1888, pag. 199; Nr. 231 vom 17. August 1896, pag. 951) ist infolge Geschäftsabtretung erloschen.

Inhaber der Firma A. Kündig in Arth ist Adolf Kündig, von Schwyz, in Arth. Natur des Geschäftes: Baumwollene Webelitzen, Flechtmaschinen und Spindelmaschinen. Die Firma übernimmt Aktiven und Passiven der erloschenen Firma «Jos. M. Kündig in Arth».

Freiburg — Fribourg — Friburgo

Bureau de Romont (district de la Glâne)

1907. 16. avril. La commission de la Société de laiterie d'Estévenens, association ayant son siège à Estévenens (F. o. s. du c. du 2 juin 1888, page 534), est constituée depuis le 20 mars dernier comme suit: François Bays, président; François Oberson, secrétaire, Antoine Bays et Louis Python, membres, les trois premiers à Estévenens, le dernier à Grangettes. Sont remplacés Louis Oberson, Joseph Oberson et Henri Oberson.

Basel-Stadt — Bâle-Ville — Basilea-Città

1907. 15. April. Die Firma A. Weininger in Basel (S. H. A. B. Nr. 414 vom 31. Oktober 1904, pag. 1654) (Handel in Bildern, Spiegeln und Uhren) ist infolge Verzichtes der Inhaberin erloschen.

15. April. Die Aktiengesellschaft unter der Firma Schweizerische Gesellschaft für elektrische Industrie in Basel (S. H. A. B. Nr. 89 vom 27. März 1896, pag. 365/6) hat zum Direktor gewählt René Albert Koechlin, von und in Basel, welcher mit einem andern Zeichnungsberechtigten die rechtsverbindliche Unterschrift für die Gesellschaft durch kollektive Zeichnung führt.

15. April. Aus dem Vorstände der Genossenschaft unter der Firma Wirtschaftsgenossenschaft des deutschen Arbeitervereins Basel in Basel (S. H. A. B. Nr. 286 vom 15. Oktober 1893, pag. 1194/5), ist der Kassier Leo Petermann ausgeschieden und somit auch dessen Unterschrift erloschen. An dessen Stelle wurde als Kassier gewählt das bisherige Vorstandsmitglied Johann Lodes, von Nürnberg (Bayern), wohnhaft in Basel, welcher in Verbindung mit dem Präsidenten Wilhelm Albiez namens der Genossenschaft die rechtsverbindliche Unterschrift führt.

16. April. Die Firma Aktiengesellschaft Alb. Buss & Co. Gesellschaft für Eisenkonstruktionen, Wasser- & Eisenbahnbau in Basel (S. H. A. B. Nr. 173 vom 13. Mai 1901, pag. 690) erteilt Prokura an Dr. Viktor Emil Scherer, von und in Basel, in der Weise, dass derselbe zusammen mit je einem andern zur Kollektivunterschrift berechtigten Vertreter zur kollektiven Zeichnung namens der Gesellschaft berechtigt ist.

16. April. Die Aktiengesellschaft unter der Firma Basler chemische Fabrik in Basel (S. H. A. B. Nr. 233 vom 15. August 1898, pag. 973) erteilt Einzelprokura an Dr. phil. Charles Staehling, von Biarritz (Frankreich), wohnhaft in Basel.

16. April. Unter dem Namen Société auxiliaire de l'Eglise française de Bâle gründet sich, mit Sitz in Basel, ein Verein mit dem Zwecke, die Interessen der französischen Kirche in Basel in jeder Weise zu fördern und diese finanziell zu unterstützen. Die Statuten sind am 25. März 1907 festgestellt worden. Mitglieder können alle Personen protestantischer Konfession werden, welche einen einmaligen Beitrag von mindestens Fr. 50 oder einen Jahresbeitrag von mindestens Fr. 5 bezahlen. Der Austritt ist jederzeit möglich und geschieht entweder durch Anmeldung beim Vorstände oder ohne weiteres bei Nichtbezahlung des festgesetzten Jahresbeitrages. Die Bekanntmachungen des Vereins geschehen durch Briefe. Organe des Vereins sind: 1) die Generalversammlung, 2) der aus mindestens fünf Mitgliedern bestehende Vorstand, 3) die aus zwei Rechnungsrevisoren bestehende Kontrollstelle. Die rechtsverbindliche Unterschrift namens des Vereins führen der Präsident und der Vizepräsident kollektiv unter sich oder jeder von ihnen kollektiv mit dem Kassier oder Sekretär. Präsident ist Hermann La Roche-Burckhardt; Vizepräsident ist Dr. Johann Karcher-Biedermann; Kassier ist Franz Gysin-Savary, alle von und in Basel; Sekretär ist Ernst Breitenstein, von Lavigny (Waadt), wohnhaft in Basel. Geschäftslokal: Kanonenstrasse 33.

16. April. Die Firma «Basilisk» Aktiengesellschaft für Grundstücksverwertung in Basel (S. H. A. B. Nr. 244 vom 13. Juni 1905, pag. 973), hat ihr Geschäftslokal verlegt nach: Freie Strasse 109.

16. April. Aus der Verwaltung der Aktiengesellschaft unter der Firma Schweizerischer Bankverein (S. H. A. B. Nr. 5 vom 7. Januar 1902, pag. 18), mit Gesellschaftssitz in Basel und ferner Geschäftssitzen in Zürich I, St. Gallen, Genf und London, ist der Delegierte des Verwaltungsrates Dr. jur. Johann Jakob Oberer infolge Todes ausgeschieden und somit dessen Unterschrift erloschen.

Compte de profits et pertes de la Banque cantonale vaudoise à Lausanne et ses agences pour l'exercice 1906.

Dett.
Charges.Avoir.
Produits.

(Sauf ratification statutaire.)

		I. Frais d'administration.				I. Produit du compte d'effets de change.			
	4,556	15	Indemnités aux membres du conseil général et au secrétaire.				Effets escomptés sur la Suisse:		
	5,117	40	Indemnités aux membres du comité de surveillance.				Intérêts perçus et commissions	633,234.	20
	31,590	—	Indemnités aux membres du conseil d'administration et aux suppléants.				Réescompte de l'exercice précédent à 4 1/2 %	86,077.	50
	228,584	85	Appointements des employés et surnuméraires.					719,311.	70
	152,282	04	Commissions aux agents.				A déduire: Réescompte au 31 décembre 1906 à 4 1/2 %	87,377.	60
	4,051	90	Assurance et entretien de l'hôtel de la banque.				Papier commercial:		
	20,000	—	Location.				Intérêts perçus, commissions et bénéfice sur les cours	391,272.	71
	7,791	10	Chauffage, éclairage, service et surveillance.				Réescompte de l'exercice précédent à 4 % et 4 1/2 %	47,788.	10
	32,613	51	Fournitures de bureau (impressions, insertions, abonnements, formulaires, etc.).					439,060.	81
	82,928	35	Ports, dépêches, frais judiciaires, etc.				A déduire: Réescompte au 31 décembre 1906 à 4 % et 5 1/2 %	57,504.	90
	1,595	—	Frais de confection de billets de banque.				Avances sur nantissement:		
	9,398	85	Versement à la caisse de retraite du personnel de la banque.				Intérêts perçus et commissions	204,031.	25
	2,236	05	Frais pour faire venir des espèces de l'étranger.				Réescompte de l'exercice précédent à 4 %	29,593.	50
533,709	964	20	Mobilier: Amortissement.					233,624.	75
							A déduire: Réescompte au 31 décembre 1906 à 4 1/4 %	29,613.	—
							Effets à l'encaissement:		
							Produit d'encaissements, etc.	19,033.	62
									1,236,535
									38

Annexe au compte de profits et pertes de la Banque cantonale vaudoise à Lausanne, pour l'exercice 1906.

Répartition statutaire des bénéfices (article 54 des statuts).

Lorsque le bilan de la banque est définitivement arrêté par le conseil général, il est payé aux actionnaires, si le résultat le permet, un intérêt de 4 %, soit fr. 20 par action.

Le surplus des bénéfices acquis est réparti comme suit:

a. Au fonds de réserve ordinaire, tant qu'il n'a pas atteint le chiffre de fr. 4,000,000, et aux réserves spéciales une somme pouvant aller du 5 au 50 pour cent.

b. Au personnel, une somme pouvant aller du 5 au 10 pour cent. Elle se répartit au prorata des traitements fixes entre les membres du conseil d'administration et les employés du siège central.

c. Aux actionnaires, le solde, à titre de superdividende.

Les bénéfices de l'exercice 1906 s'élèvent à fr. 991,551. 14

Le conseil général de notre établissement, dans sa séance du 25 février 1907, a décidé de les répartir comme suit:

Dividende 4 % soit fr. 20 sur 24,000 actions	fr. 480,000. —
Superdividende 3 % soit fr. 15 sur 24,000 actions	" 360,000. —
A la réserve statutaire	" 50,000. —
Au personnel	" 45,000. —
Solde à nouveau	" 56,551. 14
	fr. 991,551. 14

Bilan annuel de la Banque cantonale vaudoise à Lausanne et ses agences au 31 décembre 1906.

(Sans ratification statutaire.)

Actif.			Passif.		
I. Caisse.			I. Emission de billets.		
4,800,000	—	Couverture des billets, en espèces ayant cours légal.	Billets en circulation	11,821,000	—
1,700	—	Chambre de compensation, compte A.	Propres billets en caisse	179,000	—
198,580	—	Autres valeurs en espèces ayant cours légal.	II. Engagements à courte échéance.		
5,000,280	—	Encaisse légale.	(Remboursables au plus tard dans les 8 jours.)		
179,000	—	Propres billets (voir annexe n° 1).	Comptes de virements et de chèques	126,563	95
215,000	—	Billets des autres banques d'émission suisses.	Banques d'émission suisses, comptes créanciers	707,698	28
90,462	18	Chambre de compensation, compte B.	Correspondants créanciers	528,478	90
145,863	75	Billets étrangers.	Comptes courants créanciers (voir annexe n° 3)	21,013,000	88
5,635,697	82	Monnaies d'appoint et monnaies étrangères.	Comptes courants débiteurs, momentanément créanciers	869,644	40
			Consignations juridiques	606,500	06
			Intérêts et coupons échus et non perçus	70,252	—
			Intérêts et dividendes échus et non encaissés	5,355	—
			Divers:		
			Coupons	150,189	91
			Valeurs en commission	117,929	15
			Tantièmes	45,000	—
				24,040,512	53
			III. Engagements sur effets de change.		
			Billets à ordre à terme	500,000	—
			IV. Autres engagements à terme.		
			(Avec terme de remboursement dépassant 8 jours.)		
			Certificats de dépôts à terme échus ou dont le remboursement peut être exigé dans le courant de l'année prochaine	14,205,746	75
			Certificats de dépôts à terme dont le remboursement ne peut être exigé dans le courant de l'année prochaine	23,445,900	—
				37,651,646	75
			V. Comptes d'ordre.		
			Réserve pour pertes éventuelles	1,500,000	—
			Récompense sur articles de l'actif (voir détail)	283,905	10
			Prorata d'intérêts sur articles du passif dans le compte de profits et pertes	730,215	15
			Bénéfice net de l'exercice 1906 réparti aux actions	840,000	—
				3,354,120	25
			VI. Fonds propres.		
			Capital versé	12,000,000	—
			Fonds de réserve statutaire	3,700,000	—
			Report du solde de bénéfice pour l'année 1907	56,551	14
				15,756,551	14
			VII. Placements à terme indéfini.		
			Actions		
			Obligations		
			Obligations constituant le fonds de réserve		
			statutaire		
			Effets publics.		
			Immeubles en liquidation, non destinés à l'usage de la banque.		
			Liquidations et soldes (en souffrance).		
			VIII. Placements fixes.		
			Hôtel de la banque.		
			Mobiliers de la banque.		
			Divers: (Mobiliers non destinés à l'usage de la banque).		
			VIII. Comptes d'ordre.		
			Prorata d'intérêts sur articles de l'actif (voir détail au compte de profits et pertes).		
				93,302,930	67

Annexes au bilan annuel de la Banque cantonale vaudoise à Lausanne, au 31 décembre 1906.

Annexe n° 1. Etat des billets de banque au 31 décembre 1906.

	Emission	En caisse	En circulation
2,915 billets de fr. 1000	= fr. 2,915,000	69,000	2,846,000
2,200 " " 500	= " 1,100,000	10,000	1,090,000
59,850 " " 100	= " 5,985,000	70,000	5,915,000
40,000 " " 50	= " 2,000,000	30,000	1,970,000
104,965 billets	fr. 12,000,000	179,000	11,821,000

Annexe n° 3. Comptes courants créanciers.

L'article 29 des statuts, 2^{me} alinéa, est ainsi conçu:

"Pour le paiement des sommes excédant fr. 10,000, un avis préalable peut être exigé."

Les comptes courants créanciers se répartissent en:

- a. 5,008 comptes avec un avoir au-dessous de fr. 10,000 fr. 7,149,993. 53
- 356 comptes avec un avoir au-dessus de fr. 10,000, à fr. 10,000
- par compte fr. 3,560,000, comptes avec conditions spéciales 3,560,000. —
- Remboursables dans tous les cas dans les 8 jours fr. 10,709,993. 53
- b. 356 comptes avec un avoir au-dessus de fr. 10,000, remboursables éventuellement après 8 jours 10,303,007. 35
- Remboursables dans la règle dans les 8 jours fr. 21,013,000. 88

Annexe n° 4. Consignations juridiques.

Les comptes de dépôts en consignation se répartissent en:

- a. 585 comptes avec un avoir au-dessous de fr. 5000 fr. 254,619. 76
- 25 comptes avec un avoir au-dessus de fr. 5000, à fr. 5000
- par compte 125,000. —

Remboursables dans tous les cas dans les 8 jours fr. 379,619. 76

- b. 25 comptes avec un avoir au-dessus de fr. 5000, remboursables éventuellement après 8 jours 226,880. 30

Remboursables dans la règle dans les 8 jours fr. 606,500. 06

Annexe n° 2. Inventaire des titres au 31 décembre 1906.

Nombre	Taux	Désignation des titres	Nominal	Cours %	Sommes Fr.	Nombre	Taux	Désignation des titres	Nominal	Cours %	Sommes Fr.	
I. Obligations.						Report						
4,162	3 1/2 %	Oblig. Suisse, Emprunt chemins de fer 1889/1905 ¹⁾ Fr.	4,162,000	99	4,120,380	11,399	titres				7,939,906	
216	4 %	" Suisse, Emprunt chemins de fer 1901	162,000	100	162,000	11	4 %	Oblig. Chemins de fer Russes 1867/69 (Nicolas)	5,500	75	4,125	
465	3 1/2 % ¹⁾	" Suisse, Emprunt chemins de fer 1903, différé	232,500	94	218,550	26	4 %	" Chemins de fer Russes 1903 (garantis par l'Etat)	14,000	75	10,500	
180	3 %	" Suisse, Confédération, Emprunt 1903	90,000	92	82,800	261	4 1/4 %	" Aunonne, Société électrique	130,500	95	123,975	
61	3 1/2 %	" Bâle-Campagne, Emprunt 1905	61,000	94	57,340	244	4 %	" Avançon, Forces motrices	122,000	99	120,780	
408	3 1/2 %	" Vaud, Emprunt 1888 et 1904	204,000	94	191,760	83	3 1/2 %	" Crédit Foncier vaudois 1889	77,500	95	73,625	
26	3 1/2 %	" 1903	130,000	96	124,800	113	3 1/4 %	" 1905	113,000	97	109,610	
12	3 %	" Français, Rente perpétuelle	500,000	94	470,000	1,663	4 1/4 %	" Joux-Orbe, Forces motrices	831,500	100	831,500	
16	4 %	" Russe, Emprunt or 1902 Mk.	29,000	122 & 70	24,766	26	4 %	" Gryon, Société électrique	13,000	95	12,350	
180	4 1/2 %	" 1905	180,000	122 & 85	186,650	132	4 %	" Navigation sur le lac de Lugano	132,000	100	132,000	
50	3 %	" Allemand, consolidé	100,000	122 & 85	103,700	29	4 1/2 %	" Pasta Hoirie (Monte Generoso)	29,000	100	29,000	
117	3 %	" Prussien	100,000	122 & 85	103,700	37	—	" Panama, Bons à lots	14,800	25	3,700	
18	2 1/2 %	" Anglais, £	10,400	25 & 85	221,000	361	4 %	" Tramways Lausannois	180,000	99	178,695	
2	4 1/2 %	" Japonais, 1re Série, 1905	1,000	25 & 95	23,750	16	6 %	" Fort Wayne Gas	16,000	5 & 45	36,000	
54	4 %	" 1905 Fr.	27,000	90	24,300	72	6 %	" Lafayette Gas	72,000	5 & 35	126,000	
29	4 %	" Mexicain, Emprunt or 1904	14,500	5 & 94	68,150	15	6 %	" Logansport Gas	15,000	5 & 25	18,750	
16	3 1/2 %	" Ville de Bienne Fr.	8,000	90	7,200	Total					9,750,516	
973	3 1/2 %	" Châteland (Montreux) 1893	486,500	90	437,850	II. Actions.						
6	3 1/2 %	" Lausanne 1892	3,000	95	2,850	981	Actions Banque Nationale Suisse				100-80	98,100
2	3 1/2 %	" Morges 1904	2,000	95	1,900	587	" Crédit Foncier vaudois				670	393,290
35	3 1/2 %	" St-Gall 1903	35,000	90	31,500	651	" Genève-Veyrier				550	358,050
100	4 %	" Vevey-Montreux (Emprunt des 7 communes)	50,000	100	50,000	21	" Grande Brasserie et Beaugard				500	10,500
143	3 1/2 %	" Ville d'Yverdon	143,000	90	128,700	537	" Joux-Orbe, Forces motrices				560	300,720
178	3 1/2 %	" de Zurich 1898	140,000	95	133,000	48	" Maison Moderne				500	24,000
131	3 1/2 %	" Christiania 1903	65,500	90	58,950	19	" Société romande d'électricité (ordinaires)				420	7,980
800	4 %	" Chemin de fer Apples-L'Isle	400,000	25	100,000	84	" Wagons-Lits (ordinaires)				340	28,560
2,000	4 %	" " Bière-Apples-Morges	1,000,000	25	250,000	11	" (ordinaires) nouvelles				100-60	1,100
96	4 1/4 %	" Central vaudois	96,000	95	91,200	Titres divers				—	63,528	
47	4 %	" Glion-Naye	47,000	100	47,000	Actions						1,285,828
876	4 %	" Lausanne-Eboulins	438,000	95	416,100	Obligations						9,750,516
11,399	titres	A reporter			7,939,906	TOTAL.						11,036,314
1) De ces titres fr. 3,650,000. — forment la "Réserve statutaire".						19,466	titres					

Annoncen-Pacht:
Rudolf Mosse, Zürich, Bern etc.

Privat-Anzeigen. — Annonces non officielles

Régie des annonces:
Rodolphe Mosse, Zurich, Berne, etc.**Bad Schinznach**

(Schweiz) — Eisenbahnstation

15. Mai bis 15. September

Neu restauriert

Stärkste Schwefeltherme

Gicht, Rheumatismus, Hautleiden, Katarrhe. — Elektr. Lifts im Hotel u. Bäder. Elektr. Licht in allen Räumen. Kapelle für protest. u. kathol. Gottesdienst. Kurorchester. Tennis. Autogarage. Fischerei. Grosser Waldpark. — Prospekt gratis durch die Kurarzt: Dr. G. Amsler. (854.) Besitzer: Amsler, Rilliet & Cie.

**Fabrique suisse de coutellerie et services à Delémont**

L'assemblée générale des actionnaires de cette société a décidé la dissolution de celle-ci.

Conformément à l'art. 665 c. f. o., les créanciers sont sommés d'avoir à produire leurs créances entre les mains de M^r Siegfried, notaire, à Delémont.

Delémont, le 15 avril 1907.

Au nom de la Commission de liquidation:
(1124) Siegfried, not.**Commanditaktiengesellschaft Gyr, Krauer & Cie.**

Bank für Finanzierungen, Zürich

Einladung zur ordentl. Generalversammlung

der Aktionäre auf Dienstag, den 30. April 1907, nachmittags 2 Uhr, ins Direktionszimmer der Firma, Bahnhofplatz I, Zürich.

Geschäfte:

- 1) Genehmigung des Protokolls der letzten Generalversammlung.
- 2) Abnahme der Jahresrechnung pro 1906 und Décharge-Erteilung an die Verwaltungsorgane.
- 3) Beschlussfassung über den Verkauf des Geschäftes und -Auflösung der Gesellschaft.

Die Gewinn- und Verlustrechnung, die Bilanz und der Bericht der Rechnungsrevisoren liegen den Herren Aktionären im Bureau der Gesellschaft zur Einsicht auf. Die Zutrittskarten zur Generalversammlung können bis zum 27. April, abends 5 Uhr, gegen Hinterlegung der Aktien daselbst bezogen werden.

Zürich, den 12. April 1907.

(1091)

Der Aufsichtsrat.

Hotel, Pension u. Höhenkurort Rigi-Scheidegg

(1648 Meter über Meer)

Luft-, Milch- und Kaltwasserkur, Hydrotherapie, Elektrotherapie

Spezialtisch f. Magenranke — Spezialtisch f. Diabetiker

Angenehmer, ruhiger Aufenthalt in wundervoller Lage. Ausgedehnte, ebene Spaziergänge. Spiel- und Schattenplätze. Post, Telegraph und Telefon. Bäder. Kurarzt im Hause. Protest. und kath. Gottesdienst.

(521.)

Besitzer: Dr. R. Stierlin-Hauser.

Für eine in der Gründung begriffene Aktien-Gesellschaft elektr. Branche ist die Stelle des

Kaufmännischen Direktors

an eine erste Kraft zu vergeben. Aktienübernahme bis 40 Mille Bedingung. Offerten unter Z W 3947 an die Annoncen-Expedition (1078-).

Rudolf Mosse, Zürich.

Clichés
Holtzschulte Autos.
Strich 3 Farben Galvanos
Art-Institut Orell Füssli
Bergengasse 6 ZÜRICH Telefon 1215

Beteiligung

an solidem Geschäft als

**Kommanditär oder
Employé intéressé**

mit Einlage von Fr. 10 à 20,000 sucht tüchtiger, sprachkundiger Kaufmann, Schweizer, gesetzten Alters. Offerten unter Chiffre Z J 4294 an die Annoncen-Expedition (1166-)

Rudolf Mosse, Zürich.

Alteisen, Altmetall

u. sämtl. Werkstätten-Abfälle kauft zu höchsten Preisen. Telefon 5107.

Saly Harburger, Zürich
alter Rohmat-Bahnhof. (155)**Martini Automobile Company Limited**

Siège social à Londres et succursale à St-Blaise

MM. les actionnaires de cette société sont informés que l'assemblée générale, tenu le 3 avril courant, à Londres, a fixé le dividende de l'exercice social ayant pris fin le 30 septembre 1906, à fr. 1.50 par action, net d'impôt.

Ce dividende sera payé, à partir du 1^{er} mai 1907, et contre remise du coupon n° 1, à la Banque cantonale neuchâteloise, à Neuchâtel.

Londres/St-Blaise, le 12 avril 1907.

(1132)

Martini Automobile Company Limited.

Gesellschaft für Holzstoffbereitung in Basel

Die heutige Generalversammlung hat die Dividende für das Jahr 1906 auf

12% = Fr. 60 per Prioritätsaktie

festgestellt. Die Auszahlung derselben erfolgt gegen Ablieferung des Coupons Nr. 9 vom 22. dies an bei

Schweizer. Bankverein in Basel

Schweizer. Volksbank

Herren La Roche & Co. (1182-)

Herren Lüscher & Co.

Herren Fasnacht & Buser Bern.

Basel, den 20. April 1907.

Die Direktion.